

Ville de WASSELONNE



N°104/2026

Registre des arrêtés techniques
N° de nomenclature 6 Libertés publiques et pouvoirs de police
6.1 Police municipale

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la Ville de WASSELONNE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-1, L 2212-2,

VU le Code de la Voirie Routière, notamment ses articles L. 113-2, L 141-2, R. 116-2 et R. 141-14,

VU le nouveau Code Pénal, notamment ses articles 131-13 et R. 610-5,

CONSIDERANT qu'il appartient au Maire de prescrire toutes les mesures propres à assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques, notamment concernant le passage dans les rues et voies publiques, les endroits de grand rassemblement, la prévention des accidents, la circulation,

ARRETE

ARTICLE 1 -

En raison de travaux de réhabilitation de la piscine sis 3 rue des Sapins à WASSELONNE, pour le compte de la Communauté de Communes Mossig et Vignoble, l'entreprise ARNAUD CHAMLEY SARL sera autorisée à occuper le parking rue des Sapins sur une longueur de 29m pour y stocker du matériel.

ARTICLE 2 -

Les dispositions de cet arrêté sont applicables du 30 juin au 31 août 2026.

ARTICLE 3 -

La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise.
Toutes mesures seront prises par l'entreprise pour garantir la sécurité au droit du chantier.

ARTICLE 4 -

L'entreprise prendra toutes les dispositions nécessaires pour ne pas détériorer les installations aussi bien publiques que privées en place.

ARTICLE 5 -

Malgré toutes ces précautions, l'entreprise restera responsable vis-à-vis des tiers et pour tous les accidents pouvant survenir du chef de son activité.

ARTICLE 6 -

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de deux mois suivant sa date de publication.

ARTICLE 7 -

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de WASSELONNE,
- Communauté de Communes Mossig et Vignoble
- ARNAUD CHAMLEY SARL, 18 rue des Cigognes, 67960 ENTZHEIM,
- Le Service Technique Municipal,
- Affichage et Publicité,
- la Police Municipale,
- Archives.

Wasselonne, le 16 juin 2026
L'Adjoint au Maire,
Jean-Philippe HARTMANN
Par délégation du Maire



